

## Règlement de l'Hôtel du Département

Respect du matériel et de l'état des lieux.

Respect de l'ensemble des consignes de sécurité communiquées et/ou figurant dans les règlements intérieurs affichés.

Interdiction de fumer dans l'enceinte du bâtiment.

L'accès aux autres locaux du bâtiment que ceux qui ont été mis à disposition est interdit.

Le Département décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations subis par l'organisateur ou toute personne présente à l'évènement.

## Photo de groupe

Une photo de groupe est organisée le jeudi 26 septembre à 18h15 sur les ponts couverts de Strasbourg. Toute personne présente lors de cette photo de groupe accepte de façon tacite la libre utilisation de cette image pour toute communication relative au colloque AFPS'19, quel que soit le support. Cette photo de groupe sera notamment mise en ligne sur le site Internet du colloque.



Ponts couverts de Strasbourg